

Un guide pour accompagner les laboratoires dans la réduction de leur empreinte carbone

Conçu dans une démarche participative qui a duré un an, ce guide propose aux laboratoires de progresser par étape, avec trois niveaux d'engagement.

Le [guide de réduction de l'empreinte carbone](#) diffusé depuis le 7 décembre 2023 auprès des personnels de l'Université Rennes 2 accompagne les chercheurs et les enseignants-chercheurs dans les changements de pratiques qui s'imposent. Il est le fruit d'un travail collectif. La démarche participative qui a conduit à sa rédaction a duré plus d'un an, impliquant à la fois les référent-es Transition Socio-Environnementale (TSE) des laboratoires, la cellule TSE de la Direction des Ressources immobilières, les directeur-rices d'unités de recherche et les cellules recherche.

Pour co-construire ce guide, les différents acteurs se sont réunis en groupes de travail et une plateforme collaborative a été mise en place. Tous les membres des laboratoires ont été consultés via des murs de post-it virtuels et papiers dans les locaux. Un séminaire «Atelier des unités de recherche en transition» a été organisé en septembre pour apporter la touche finale à l'écriture du guide avec 26 participants (directeurs et directrices d'unités de recherche, référents TSE, gestionnaires financiers, responsables des cellules recherche, Gaïd Le Maner-Idrissi, vice-présidente Recherche et Yohann Rech, vice-président TSE et aménagement des campus).

Ce guide doit permettre aux laboratoires de construire leur propre charte adaptée à leurs spécificités de recherche. Les résultats de leur bilan de gaz à effet de serre serviront d'outil d'aide à la décision pour connaître les postes les plus émetteurs du laboratoire et donc prioriser les thématiques et les actions à mettre en oeuvre.

Les propositions ont été classées en 9 thématiques :

- Gouvernance / stratégie du laboratoire
- Achats
- Numérique et équipements scientifiques
- Énergie
- Déchets
- Déplacements domicile-travail
- Déplacements professionnels
- Événementiel
- Recherche

Elles se déclinent en trois niveaux d'engagement : initiation à la démarche, maîtrise de la démarche, exemplarité de la démarche. «Parmi les différents axes de travail favorisant la réduction de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la décarbonation des activités de recherche doit nous permettre de nous inscrire dans une trajectoire plus vertueuse, soulignent dans l'édito Yohann Rech, vice-président TSE et aménagement des campus et Gaïd Le Maner-Idrissi, vice-présidente recherche. Il ne s'agit ni de contraindre ni d'empêcher les acteurs et actrices de la recherche de développer leurs travaux comme ils l'entendent, mais il s'agit de les sensibiliser aux actions qu'ils vont mener, dans le cadre de leur activité scientifique, et de leur donner des pistes pour participer à l'effort collectif visant à atténuer les bouleversements en cours et à venir.»